Aménagement de la forêt communale de Blancs-Coteaux

La forêt communale de Blancs-Coteaux d'une superficie de 618,44 ha se situe dans la région naturelle de la Brie Champenoise en bordure est de la cuesta d'Ile-de-France et surplombe une partie des vignes de la Côte des Blancs, l'un des fleurons du vignoble champenois. Elle résulte de la fusion des forêts communales d'Oger, Gionges, Vertus et de la forêt indivise de Vertus-Voipreux suite à la création de la commune de Blancs-Coteaux.



Globalement, les pentes sont inférieures à 5 % et l'altitude varie de 160 à 245 mètres.

Les peuplements sont majoritairement composés de chênes sessiles et pédonculés accompagnés de hêtres, d'autres feuillus et de quelques résineux divers.

Une partie de la forêt a été convertie en futaie régulière (110,65 ha). Le reste est composé de peuplements issus de taillis sous futaie plus ou moins régularisés, parfois même avec une structure plutôt irrégulière notamment sur la forêt d'Oger.

Lire la suite sur les enjeux, les objectifs, le programme d'actions dans le document sur l'aménagement de la forêt.

Documents

AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE BLANCS-COTEAUX

Forêt communale - PLAN DE GESTION 2022-2029

Forêt communale - Délibération 2022-04 du 10/02/2022

Forêt communale - Arrêté préfectoral 2022-069 du 04/11/2022

Plan forestier Blancs Coteaux

Fonds européen agricole pour le développement rural